Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20261106-2026_11_05-DE

MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

République Française

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son exécution.

Séance du vendredi 6 novembre 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15
Date de la convocation		
2 novembre 2026		
AFFICHAGE / PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
13 novembre 2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
14	0	1

L'an deux mil vingt-six, le 6 novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sous-Pérouse s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUÉGUIN Patrick, Maire.

Présents : M. GUÉGUIN Patrick, Mme TEMPLON Patricia, M. MAUDIEU Maxime, Mme VEILLARD Sylvie, M. MESSÉ Marcel, M LERETRIF Etienne, M COLLERAIS Thierry, M. GUIET Mathieu, M. DIGUET Xavier, M. LANCELOT Camille, Mme Annick LION, Mme LE GOFF Patricia, Mme MARTIN Julie, Mme LECHAT Karine, Mme COLASSE Elodie.

Secrétaire de séance : M. DIGUET Xavier.

2026.11.05 – Participation au Téléthon

Le Maire rappelle que la commune soutient financièrement le Téléthon en participant aux dépenses d'approvisionnement de l'évènement.

Pour formaliser cette aide, le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une participation de 0.50 € par habitant, soit : 1086 habitants x 0.50 € = 543 €.

Cette subvention sera versée à Montreuil Soutient son Patrimoine qui financera les dépenses d'approvisionnement, la coordination n'étant pas organisée en association à date.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à 14 voix pour et une abstention (vote à main levée) de :

AUTORISER M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour extrait conforme,
En mairie, le 6 novembre 2026
Le Maire, M. GUÉGUIN Patrick